

## FICHE DES EXIGENCES DE QUALIFICATION

(provisaires jusqu'à ce qu'elles soient approuvées à l'Assemblée départementale)  
(Réf. : clauses 8.02 et suivantes de la convention collective)

**Veillez d'abord enregistrer le formulaire sur votre poste de travail avant de le remplir électroniquement. Téléchargez [Acrobat Reader](#).**

**Provisaires**

**Définitives**

**Unité académique d'embauche :** FAS - Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques

**Sigle et titre du cours :** JEU 2101 Projet de création

### Diplôme universitaire exigé et expérience pertinente requise

DESS ou maîtrise avec spécialisation en jeu vidéo, terminé.

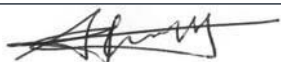
Expérience professionnelle des processus et des logiciels principaux utilisés pour la création de jeux vidéo.

Expérience de création, de recherche, d'enseignement, de travail ou publications pertinentes démontrant une réflexion continue et actuelle sur la matière enseignée, acquise au cours des cinq dernières années.

### Équivalence du diplôme universitaire (formation et expérience) s'il y a lieu

### Description du cours selon l'annuaire général de l'Université

Création d'un court jeu vidéo, de la conception initiale à la réalisation finale. Établissement d'un concept, d'un scénario et d'un cahier des charges. Répartition du travail et suivi de la création avec des méthodes de développement agiles.



Signature du directeur

25 mars 2022

Date d'adoption par l'Assemblée départementale

● [Pour obtenir des pages supplémentaires, utiliser les pages suivantes.](#)